

REVISION DU P.L.U. D'ESMANS

Bordereau des pièces constitutives du dossier

Pièce n° 0 :	notice explicative.
Pièce n° 1 :	procédure.
Pièce n° 2.1 :	projet d'aménagement et de développement durables.
Pièce n° 2.2 :	rapport de présentation (deux volumes)
Pièce n° 2.3 :	orientations d'aménagement
Pièce n° 3.1 :	document graphique, zonage au 1/ 6.000 ème.
Pièce n° 3.2.a :	document graphique, zonage du village au 1/ 1.500 ème
Pièce n° 3.2.b :	document graphique, du Petit et du Grand Fossard au 1/1.500 ème
Pièce n° 4 :	règlement.
Pièce n° 5.A :	liste des emplacements réservés.
Pièce n° 5.B :	liste des opérations déclarées d'utilité publique : néant.
Pièce n° 5 .C :	annexes sanitaires
Pièce n° 5.C.1.1 :	annexe sanitaire eau potable notice
Pièce n° 5.C.1.2 :	annexe sanitaire eau potable partie nord au 1 / 2 000 ème
Pièce n° 5.C.1.3 :	annexe sanitaire eau potable partie sud au 1 / 2 000 ème
Pièce n° 5.C.2.1 :	annexe sanitaire assainissement notice
Pièce n° 5.C.2.2 :	annexe sanitaire assainissement plan du village au 1 / 2 000 ème
Pièce n° 5.C.3 :	annexe sanitaire ordures ménagères
Pièce n° 5.D.1 :	tableau des servitudes d'utilité publique
Pièce n° 5.D.2 :	plan des servitudes d'utilité publique au 1 / 6 000 ème
Pièce n° 5.E :	Liste des personnes publiques associées et consultées sur le P.L.U. arrêté et avis formulés.
Pièce n° 5.F :	liste des lotissements dont les règles sont maintenues : néant.

• L'élaboration technique du dossier est menée pour le compte de la Commune d'ESMANS par l'agence d'aménagement et d'urbanisme Eu.Créal, Hôtel des Entreprises, rue Monchavant 77 250 ECUELLES. Cette agence est dirigée par Eric Henderycksen, urbaniste responsable des études, en exercice libéral depuis octobre 1994 : Docteur (2003) et diplôme d'Études Approfondies (1999), de l'Institut Français d'Urbanisme - École Nationale des Ponts-et-Chaussées ; niveau DESS droit des collectivités locales (1982) maîtrise Sciences et Techniques 1981, du Centre d'Études Supérieures d'Aménagement (École Polytechnique universitaire de Tours).

Urbaniste qualifié, certificat n° 77 année 2018, de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (O.P.Q.U).

Avec la collaboration de :

- une chargée d'études ingénieur de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Politecnico de Milan 2014 ; Erasmus à l'École Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC), département « Ville, Environnement et Transport » ;
 - une assistante d'études géographe et technicienne SIG, licence Sciences Humaines et Sociales, Université Besançon Franche Comté 2014, mention Géographie Aménagement du Territoire ;
 - une chargée d'études ingénieur - paysagiste, diplômée de l'Agrocampus-Ouest (Institut National d'Horticulture et du Paysage d'Angers - 2014). Spécialité Paysage, option ingénierie du territoire ;
 - une chargée d'études et de communication, diplôme d'Études Approfondies de Droit Social, Paris I Panthéon - Sorbonne 1985 - Maîtrise de Gestion ; Maîtrise des Sciences et Techniques de Droit Social du Travail 1984, Lyon 3.
-